

## **L'intégration des immigrés hispaniques en Californie**

Mémoire de géopolitique

du chef de bataillon Jean-Hervé MICHELOT

dans le cadre de l'étude dirigée

« Migrations internationales et politiques de l'intégration » .

Directrice : Mme COSTA-LASCOUX

Directrice de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au CNRS

Avril 2001

## FICHE DE PRESENTATION

1. L'intégration des immigrés hispaniques en Californie.
2. Chef de bataillon (terre) Jean-Hervé MICHELOT.
3. 5 avril 2001.
4. Division A.
5. Mémoire de géopolitique.
6. La communauté hispanique de Californie présente des caractéristiques qui la différencie très nettement des autres groupes ethniques. Son évolution prévisible à l'horizon du demi-siècle en fera probablement le premier groupe de cet Etat qui préfigure souvent les évolutions nationales. Après avoir brossé la situation actuelle des hispaniques, les aspects particuliers et l'impact sur la politique de l'Etat sont successivement exposés.
7. Mots clés: hispanique(s), Californie, intégration, immigration.

**L'INTEGRATION DES IMMIGRES HISPANIQUES EN CALIFORNIE**

**Sommaire**

**Partie I :**

**Situation des immigrés hispaniques en Californie**

Données démographiques

Données sociologiques

Données économiques

**Partie II :**

**Aspects particuliers de l'immigration hispanique en  
Californie**

Evolution historique

Un système communautaire particulier

Evolution des politiques d'intégration face à l'évolution de la  
communauté hispanique

**Partie III :**

**Conséquences de l'immigration hispanique en Californie**

Impact sur le système social

Impact sur le système socio-éducatif

Impact sur les relations internationales sur le continent américain

## L'INTEGRATION DES IMMIGRES HISPANIQUES EN CALIFORNIE

### Table des matières

<b>INTRODUCTION :</b> .....	<b>5</b>
<b>I SITUATION DES IMMIGRES HISPANIQUES EN CALIFORNIE</b> .....	<b>6</b>
. DEMOGRAPHIE. ....	6
<i>Origine</i> .....	6
<i>Pourcentage de la population et évolution prévisible</i> .....	7
<i>Tranches d'âge</i> .....	8
. SOCIOLOGIE. ....	9
<i>Niveaux d'éducation</i> .....	9
<i>Répartition sociale</i> .....	10
<i>Organisation familiale</i> .....	10
. ECONOMIE.....	11
<i>Part dans l'économie californienne</i> .....	11
<i>Niveaux de revenu</i> .....	12
<b>II ASPECTS PARTICULIERS DE L'IMMIGRATION HISPANIQUE EN CALIFORNIE</b> .....	<b>13</b>
. EVOLUTION HISTORIQUE.....	13
. LE SYSTEME COMMUNAUTAIRE PARTICULIER. ....	14
. EVOLUTION DES POLITIQUES DE L'IMMIGRATION FACE A L'EVOLUTION DE LA COMMUNAUTE HISPANIQUE.....	15
<b>III CONSEQUENCES DE L'IMMIGRATION HISPANIQUE EN CALIFORNIE</b> .....	<b>16</b>
. IMPACT SUR LE SYSTEME SOCIAL.....	16
. IMPACT SUR LE SYSTEME SOCIO-EDUCATIF.....	18
. IMPACT SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES DANS LE CONTINENT AMERICAIN.....	19
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>20</b>
 <b>ANNEXE 1 REPARTITION DE LA POPULATION D'ORIGINE HISPANIQUE</b>	
 <b>ANNEXE 2 CARTE DE LA CALIFORNIE</b>	
 <b>BIBLIOGRAPHIE</b>	

## L'intégration des immigrants hispaniques en Californie.

### Introduction :

Les phénomènes migratoires aux Etats-Unis font partie de son histoire et de la constitution même de la nation américaine. Parmi ceux ci, l'immigration hispanique, par son importance et son impact sur la société connaît depuis la fin des années 1980 un regain d'intérêt. En effet la mutation qu'a connu cette communauté au cours des deux dernières années a conduit les autorités américaines à considérer avec une attention particulière la minorité "latino". C'est en Californie que la problématique posée par les hispanique est la plus marquée. Faisant partie des états du "sun belt"<sup>1</sup>, la Californie est à la fois une puissance économique considérable<sup>2</sup>, une zone d'implantation ancienne de la communauté "latino" et le laboratoire national dans le domaine des politiques d'immigration. Première communauté hispanique par son importance et son histoire, c'est en Californie que les premières études concernant le recueil de données et le suivi de son évolution ont vu le jour depuis vingt ans.

Symbole de la résistance au "melting pot"<sup>3</sup>, la minorité hispanique de Californie présente des caractéristiques qui, outre le fait qu'elles la différencient des autres groupes ethniques, en font un enjeu majeur de l'avenir de l'état, tant dans les domaines sociologiques qu'économiques. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui la progression des latino américains au sein de la population californienne est lente et se heurte toujours à la discrimination, à l'école, dans le monde du travail et dans la société. Sans connaissances préalables précises, il était vain de tenter de développer, mettre en forme et faire appliquer une politique adaptée à l'intégration de

---

<sup>1</sup> Etats du sud et de l'ouest des Etats-Unis qui bénéficient d'un climat favorisé.

<sup>2</sup> Si la Californie était indépendante, elle se situerait au sixième rang des puissances économiques.

cette minorité, et plus encore d'identifier les zones dans lesquelles des décisions immédiates étaient requises. Les indicateurs nécessaires ont été mis en place depuis une dizaine d'année et commencent à livrer des indications précieuses qui permettent maintenant d'agir efficacement.

Après avoir brossé un instantané de la situation démographique, sociologique et économique de la minorité hispanique californienne, les aspects particuliers de l'intégration de ces immigrants seront abordés avant d'en évaluer les conséquences au niveau de la Californie et du sous-continent.

## I Situation des immigrants hispaniques en Californie

### . Démographie.

#### Origine.

L'origine des hispaniques immigrants aux Etats-Unis représente l'une des premières difficultés lorsqu'on aborde leur étude.

En effet, ce terme générique recouvre des réalités diverses et parfois source de confusion. Les appellations « latino », hispanique, mexico-américain, personne blanche de nom d'origine espagnole, personne parlant espagnol et d'autres sont autant de termes utilisés pour désigner cette population.

Cette diversité trouve son origine à la fois dans la composition et dans l'histoire de la population de Californie, qui émergea des anciens empires espagnols et portugais des Amériques. Ainsi, l'empire espagnol s'étendait de l'extrême Amérique du sud à des territoires aujourd'hui détenus par les Etats-Unis ou le Canada. Avec l'empire portugais, essentiellement le Brésil, ils

---

<sup>3</sup> Le mythe du melting pot selon lequel tout immigré se fondrait pour forger l'identité du peuple américain est battu en brèche. La notion de "salad bowl", selon laquelle chaque entité conserve son identité lui est aujourd'hui préférée.

formaient des sociétés multiraciales dans lesquelles indiens, européens, américains et asiatiques étaient mélangés bien que la population indienne reste majoritaire.

Après l'indépendance dans les années 1820, de nouveaux immigrants d'Europe et d'Asie arrivèrent. Bien que la majorité de la population de la région soit alors de confession catholique romaine, certains des nouveaux arrivants étaient juifs ou musulmans.

Ainsi, les peuples connus aujourd'hui sous la dénomination d'Amérique latine comprennent des descendants d'européens, d'asiatiques, d'américains et d'indiens aussi bien qu'un mélange d'autres groupes. De même, bien que majoritairement catholiques, ils incluent des juifs, des protestants, des musulmans et des membres d'autres religions. Ils ne constituent donc ni une race ou une ethnie ni un groupe religieux. Ils ne représentent pas plus une classe sociale, certains étant citadins avec un niveau d'éducation et de vie élevé, d'autres ruraux peu éduqués et pauvres. Ils ne parlent pas non plus la même langue. Alors que la plupart utilisent l'espagnol, des groupes importants utilisent les dialectes indiens d'Amérique comme le Nahuatl, le Maya ou le Zapotec, certains parlent portugais, d'autres créole. Enfin, ils diffèrent par leurs multiplicités d'expériences de l'immigration. Ils peuvent être citoyens américains depuis 1848, époque de la conquête de la Californie ou être arrivés récemment.

En conclusion de cette partie sur l'origine ou la définition de la minorité hispanique, il faut donc comprendre qu'elle recouvre une grande variété de situations. Cette variété aura un impact important sur l'évolution des politiques d'intégration.

Pourcentage de la population et évolution prévisible.

La part de la minorité hispanique dans la population californienne croît de façon constante depuis le milieu du vingtième siècle. Cet accroissement a connu au cours de la dernière décennie une accélération notable.

L'estimation de 1999<sup>4</sup> montre qu'ils représentent aujourd'hui plus de trente et un pour cent des californiens sur une population totale de trente trois millions cent quarante cinq mille habitants. C'est le deuxième groupe derrière les blancs d'origine non hispanique dont le ratio est passé en dessous de cinquante pour cent. A titre de comparaison, le troisième groupe originaire d'Asie et du Pacifique, selon la même estimation, s'élève à environ douze pour cent.

La plus grande partie des hispaniques californiens est originaire du Mexique. Ils représentent quatre-vingts pour cent de la minorité.

Les vingt pour cent restant se répartissent entre les pays d'Amérique latine et les Indiens avec trois origines principales : Porto-Rico (2%), Guatemala (2%) et Salvador (4,5%)<sup>5</sup>.

L'évolution prévisible et les projections pour la première moitié du vingt et unième siècle s'accordent pour estimer que les hispaniques formeront la moitié de la population californienne en 2050. Cet accroissement sera du à la fois à l'immigration et au taux de fertilité largement supérieur (2,97 enfants par femme pour 1,8 à la population blanche, 2,4 à la population noire par exemple).

Tranches d'âge.

Globalement, la population d'origine hispanique est plus jeune que les autres groupes.

Les moins de vingt ans s'élèvent à près de quarante pour cent. Avec un âge moyen légèrement en dessous de vingt-sept ans, les latinos sont environ neuf ans plus jeunes que la population blanche.

---

<sup>4</sup> Les Etats-Unis procèdent à un recensement tous les dix ans. Entre ces recensements, ils procèdent par estimation sur un certain nombre de données. Le dernier recensement a eu lieu en 2000 mais l'analyse détaillée des données n'est pas encore disponible.

<sup>5</sup> Recensement de 1990

## **. Sociologie.**

### **Niveaux d'éducation.**

Le niveau d'éducation des hispaniques représente un des enjeux majeurs de l'intégration de cette minorité. C'est la caractéristique de ce groupe qui a le plus évolué au cours de la dernière décennie.

En 1990<sup>2</sup>, trente-cinq pour cent des hispaniques de plus de vingt-cinq ans avaient un niveau inférieur au neuvième grade (équivalent à notre troisième), cinquante-cinq pour cent n'avaient pas l'équivalent de notre baccalauréat. Dix ans plus tard, la progression l'amélioration est très nette et indique que plus de soixante-dix pour cent des enfants sont scolarisés. Sur la deuxième moitié de cette période, entre 1986 et 2000, le nombre de titulaires de l'équivalent de notre baccalauréat a plus que doublé, passant de moins de 46000 à plus de 95000<sup>6</sup>.

Cette évolution indique à la fois une meilleure politique d'intégration et une volonté politique d'une part, d'autre part la prise de conscience de l'importance de l'éducation dans le processus d'intégration par la communauté hispanique.

Un effort important reste néanmoins à faire dans le domaine de l'accès à l'université. Le nombre absolu de « latinos » inscrits y a cru de façon spectaculaire, augmentant de cent vingt-quatre pour cent entre 1990 et 1994. Néanmoins, ils ne représentent que dix pour cent de la communauté hispanique contre treize pour cent pour les noirs ou vingt-quatre pour cent pour les blancs. Ainsi, si cinquante-sept pour cent des blancs diplômés du secondaire entrent à l'université, ils ne sont plus que trente-trois pour cent chez les hispaniques.

---

<sup>6</sup> Rapport du Secrétariat des Finances de Californie de novembre 2000 sur la scolarisation de l'état d'après des données de l'unité de recherches démographiques du Secrétariat à l'Education.

***Répartition sociale.***

Cette inégalité devant l'éducation, aggravée par la diversité de la communauté évoquée plus haut explique le bas niveau social moyen de la minorité.

Des disparités existent néanmoins tant la situation d'un millionnaire émigré argentin peut différer de celle d'un paysan mexicain en situation irrégulière. La classe moyenne, plus nombreuse que celle des millionnaires mais bien moins importante que celle des travailleurs les plus modestes, est en pleine évolution. On y retrouve essentiellement des immigrants de la seconde ou troisième génération assez bien intégrés, et leur poids commence à compter en termes de politique ou d'économie.

**Organisation familiale.**

L'organisation familiale des « latinos » présente des caractéristiques qui la différencie des autres groupes de population de la Californie.

Ces caractéristiques particulières recouvrent deux volets principaux, que l'on pourrait qualifier de contradictoires.

Le premier concerne la taille des familles. Trouvant son origine dans la profonde tradition catholique de la communauté et dans la nécessité de regroupement éprouvé par la minorité, elle se situe très au-dessus de la taille moyenne constatée dans les autres groupes. Le foyer hispanique est ainsi agrandi à la fois par la conception élargie de la famille, regroupant des branches parfois éloignées, et par la plus grande natalité déjà évoquée plus haut.

Deuxième caractéristique, apparemment contradictoire avec la première, le nombre de famille monoparentale. On compte en effet plus de trois cent mille

femmes d'origine hispanique élevant seule un ou plusieurs enfants<sup>7</sup>, ce qui représente plus de seize pour cent des foyers. L'une des causes de l'importance de ce type de famille est l'effet pervers de la réglementation sociale qui désavantage les couples mariés au profit des célibataires.

Ces deux aspects ont un impact important sur l'intégration, le rassemblement des familles ne facilitant pas l'acquisition de l'anglais et ont des répercussions sur le niveau de vie et d'intégration de la communauté.

## . Economie.

Part dans l'économie californienne.

L'importance des hispaniques dans l'économie californienne peut se juger selon deux critères : la répartition dans le monde du travail et la part prise dans la création et la direction d'entreprises.

Le premier facteur est le corollaire du faible niveau scolaire. Les hispaniques fournissent l'essentiel de la main d'œuvre agricole de l'état, en particulier ceux d'origine mexicaine, même si l'on en trouve aussi dans l'industrie textile et de la chaussure, la restauration et le personnel de maison.

Dans le secteur primaire, ils apportent une main-d'œuvre abondante, partagée entre des résidents permanents et des saisonniers. Il s'agit pour l'essentiel d'hispaniques d'origine mexicaine de la première génération, qu'ils aient émigré définitivement ou qu'ils résident en Californie pour la période des récoltes uniquement. Dans ce dernier cas, la durée de séjour étant de six mois tous les ans, les familles participent à la migration et bénéficient des deux systèmes d'éducation, mexicain et californien et d'accès aux soins.

Le secteur secondaire attire également une grande partie des « latinos ». Ces derniers sont généralement bilingues, ce qui permet une meilleure

---

<sup>7</sup> Rapport du groupe de travail de l'université de Californie mandaté par la résolution sénatoriale 43 de 1993.

intégration dans les domaines de l'industrie textile, de la production de précision, le transport.

C'est dans le tertiaire, pourtant secteur principal de l'activité économique de la Californie que les hispaniques sont le moins représentés avec moins de vingt pour cent du groupe travaillant dans ce secteur.

Dans le domaine de la création et de la direction d'entreprises, on assiste à une très nette évolution depuis une dizaine d'année.

En effet, le nombre d'entreprises détenues par des hispaniques est passé de 60 000 en 1992 à plus de 300 000 aujourd'hui. Ceci représente une progression de 7,3 à 11 pour cent des entreprises californiennes dirigées par des « latinos ».

On les retrouve essentiellement dans l'agriculture et le transport avec environ vingt pour cent des entreprises de ces deux secteurs appartenant à des hispaniques.

Niveaux de revenu.

Le revenu familial moyen se situe aux environs de soixante quinze pour cent par rapport à celui de l'ensemble de la population californienne. Au niveau individuel, l'écart est encore plus important, puisqu'il atteint cinquante pour cent. Ces différences se font essentiellement au niveau des revenus situés en haut et en bas du spectre.

Ce faible niveau est aggravé par un taux de chômage plus important que la moyenne, se situant quel que soit le ratio national, trois à quatre points au-dessus.

De ce fait, la population « latino » est aussi celle qui perçoit le plus d'aide sociale.

Enfin, c'est dans ce groupe que l'on retrouve le plus de foyers vivant au-dessous du seuil de pauvreté, avec un taux de plus de trente-cinq pour cent en particulier dans les familles monoparentales.

## II Aspects particuliers de l'immigration hispanique en Californie

### **. Evolution historique.**

Abordé dans la définition des origines de la minorité hispanique, l'aspect historique de son accroissement mérite un développement particulier tant il caractérise cette part de la population californienne.

Lorsque les Etats-Unis acquièrent la Californie en 1850, l'essentiel de la population était composée d'indiens et de descendants des colons espagnols. C'est la ruée vers l'or de cette époque qui peuple l'état d'immigrants en provenance de l'est des Etats-Unis ou d'Europe, en majorité blancs.

Il reste de ce peuplement initial un sentiment fort de la population d'origine hispanique d'appartenir à une communauté répartie de part et d'autre de la frontière mexicaine.

Ce sentiment s'est accru avec les différentes vagues d'immigration en provenance du Mexique qui se sont succédées depuis.

On peut en distinguer trois principales : la première, jusqu'à la seconde guerre mondiale, essentiellement orientée vers des travailleurs agricoles, en majorité saisonnière. Motivée par une mauvaise année de récolte, une crise familiale ou toute autre raison, cette forme d'immigration, englobant jusqu'à trois générations de « pratiquants » assidus, est devenue un mode de vie nécessaire profondément ancré dans la culture locale.

Depuis, et particulièrement à partir du développement économique du début des années soixante, une seconde vague principalement urbanisée et tournée vers l'industrie a conquis les zones périurbaines, en particulier dans la région de Los-Angeles, Long Beach (voir annexe 1). Ils se regroupent dans les « barrios », véritables micro-sociétés où langue, médias, écoles bilingues forgent un sentiment d'appartenance à une communauté très éloignée à la fois des premiers hispaniques ruraux et de l'Américain récent de type européen ou asiatique dont l'objectif est l'assimilation. Cette évolution a vu l'arrivée non plus de travailleurs généralement masculins et célibataires, mais de familles, de femmes, d'enfants et de personnes âgées.

Dans cette catégorie, on peut distinguer une part grandissante de migrants citadins, c'est à dire arrivant de Mexico city, Guadalajara ou Monterey non pas après un premier exode rural mais directement dans les villes californiennes principalement pour des raisons économiques et à cause de la crise de l'emploi au Mexique.

Enfin, une troisième catégorie, celle des illégaux, prend une importance considérable à partir des années soixante-dix, même si elle a toujours existé malgré les différentes évolutions de la législation. Elle s'élève aujourd'hui au chiffre impressionnant de un demi-million d'individus chaque année. Encouragés par la facilité de franchissement de la frontière et la faiblesse du risque encouru qui se limite à une hypothétique reconduction, ils alimentent une économie souterraine en pleine croissance en fournissant une main-d'œuvre bon marché.

#### . Le système communautaire particulier.

Après son histoire, c'est l'organisation de la communauté « latino » qui la caractérise par rapport aux autres groupes ethniques.

On l'a vu plus haut, on distingue trois catégories d'immigrants : Les permanents, installés définitivement, les saisonniers, séjournant alternativement une moitié de l'année de chaque côté de la frontière, et enfin les « commuturs », résidant au Mexique mais travaillant en Californie et franchissant la frontière chaque jour. Il faut aussi insister sur la différence entre un hispanique californien de souche présent depuis plusieurs générations et un immigrant récent.

Malgré ces différences, qui en toute logique devraient diviser la communauté, on assiste au contraire à un regroupement important. Articulé autour de la famille au sens large, il s'étend au système éducatif et même dans une certaine mesure à l'économie, certaines zones urbaines vivant quasiment par et pour la communauté hispanique.

## **. Evolution des politiques de l'immigration face à l'évolution de la communauté hispanique.**

Pour faire face à l'évolution de la minorité « latino », l'Etat de Californie mais aussi l'état fédéral ont constamment cherché à faire évoluer la législation. Les objectifs ont tantôt chercher à endiguer l'immigration, tantôt devant l'inefficacité de celles-ci à mieux la connaître et la contrôler.

Jusqu'au milieu des années soixante, les politiques de l'immigration n'ont pas pour cible l'immigration hispanique. Les quotas, instaurés dans les années vingt sont essentiellement destinés à enrayer l'immigration des pays du centre et du sud de l'Europe, qu'il devenait de plus en plus difficile d'intégrer.

Les lois de 1965, décidées par l'administration de Lyndon Johnson, marquent un tournant significatif pour la minorité hispanique en donnant la priorité au regroupement familial. Quatre-vingt pour cent des admissions au niveau national sont faites sur la base de ce regroupement des familles, en particulier chez les hispaniques de Californie : Nombre d'illégaux ou de travailleurs saisonniers trouvent ici l'occasion d'immigrer définitivement.

Ces lois de 1965 ont pourtant un effet pervers constaté au début des années 1980 : La préférence familiale prive les Etats-Unis en général et la Californie en particulier d'un grand nombre d'immigrants potentiels qui, n'ayant pas de relation aux Etats-Unis s'expatrient au Canada et en Australie. De plus, l'immigration clandestine en provenance du Mexique ne faiblit pas. C'est la raison de l'adoption de l'Immigration Reform and Control Act (IRCA)<sup>8</sup> en 1986 par l'administration Reagan. Cette loi a fait l'objet d'une motion spéciale pour la Californie, précisant les conduites à tenir dans le domaine des immigrants travaillant dans l'agriculture. La cible visée par cette loi est bien la communauté hispanique : Il s'agissait d'endiguer l'immigration clandestine en proposant une amnistie et un statut particulier, en fonction de la situation de l'immigrant. Cette amnistie s'accompagnait d'un renforcement des contrôles

aux frontières ou à l'intérieur de l'Etat, jusque dans les entreprises. Malgré des résultats encourageants sur l'immigration clandestine au début de son application, les volumes de migration ont rapidement retrouvé leurs niveaux précédents.

Les politiques d'immigration visant la communauté hispanique ont toujours suivi les évolutions mais n'ont jamais réussi ni à anticiper, ni à réellement endiguer l'immigration clandestine.

Les différents aspects particuliers de l'immigration "latino" modèlent ainsi un groupe dont les spécificités démographiques et sociologiques ont un impact très important sur l'évolution de la Californie mais aussi des Etats-Unis.

### III Conséquences de l'immigration hispanique en Californie

Les conséquences des caractéristiques particulières de la communauté hispanique apparaissent dans trois principaux domaines : le système social et le système éducatif de l'état de Californie, les relations internationales entre les Etats-Unis et le reste du continent américain.

#### . Impact sur le système social.

Les conséquences de l'immigration hispanique sur l'organisation du système social de l'état de Californie sont importantes. Les "latinos" sont les premiers bénéficiaires de l'aide sociale californienne. Leur taux de chômage, plus élevé que celui des autres groupes, le nombre de personnes vivant en dessous du niveau de pauvreté en sont les principales causes.

Etudié sur les vingt dernières années, le taux d'hispaniques vivant au-dessous du seuil de pauvreté a varié en fonction de la situation économique mais est resté fort. Il est en moyenne estimé à trente pour cent, alors qu'il

---

<sup>8</sup> Loi sur la réforme et le contrôle de l'immigration

s'établi à moins de dix pour cent pour les Californiens blancs d'origine autre qu'hispanique.

Ce déséquilibre engendre une demande très forte en matière d'aide sociale dont les répercussions sur le budget de l'état doivent être prises en compte.

Dans le domaine de la santé et de l'accès aux soins, la communauté hispanique est aussi particulière à plus d'un titre.

Le faible niveau des revenus interdit à une grande majorité de "latino" d'avoir accès aux assurances maladie volontaires. Ils représentent les principaux bénéficiaires du programme Medicaid qui prend en charge une partie des soins des plus démunis. Financé pour moitié par l'état fédéral et pour moitié par la Californie, le budget de ce programme pèse lourd dans les finances de l'Etat. La prise en compte d'une réelle politique de financement des soins médicaux orientée vers cette partie de la population est récente. Elle ne date que de la fin des années 1990. L'impact de ces évolutions, s'il commence à être mesurable, devra être étudié dans la durée tant les améliorations sanitaires demandent des délais longs pour se mettre en place.

Le poids budgétaire des mesures sanitaires est d'autant plus grand que la communauté est particulièrement exposée aux risques sanitaires. En effet, si les hispaniques nés sur le sol américain ne présentent pas de problèmes différents des autres communautés, la population récemment immigrée est en revanche généralement dans un état sanitaire préoccupant. Le mélange des deux communautés déjà évoqué plus haut facilite la propagation de troubles comme la tuberculose ou les maladies gastro-intestinales frappant en particulier les plus jeunes.

Le développement de politiques sociales adaptées, en particulier dans le domaine de la santé est donc encore embryonnaire, souffrant des carences de données spécifiques sur la communauté hispaniques. Les efforts menés depuis une dizaine d'année pour récolter des informations ciblées permettent de mieux adapter les mesures sociales mais il faudra du temps avant que des effets significatifs soient mesurables.

## **. Impact sur le système socio-éducatif.**

Le système socio-éducatif de la Californie subit lui aussi les conséquences de l'évolution de la communauté hispanique.

C'est dans la communauté « latino » qu'a germé l'idée des écoles bilingues. C'est là qu'elles se sont le mieux développées, en particulier en Californie. L'objectif de ce projet était de permettre aux jeunes "latinos" d'avoir accès à l'éducation, jusqu'à l'université, dans leur langue, afin de faciliter leur intégration. Légitimé sous l'administration Johnson en 1968, il s'est développé, malgré quelques controverses, jusque vers le milieu des années 1990. Le peu d'empressement que les hispaniques montraient à apprendre l'anglais, qu'ils n'estimaient pas nécessaire compte tenu de la taille de leur communauté, a été le moteur principal du développement des écoles bilingues.

La généralisation de ce système éducatif a cependant engendré des effets pervers. Les cursus suivis en espagnol ont conduit à une marginalisation grandissante de la communauté. Le fait de ne maîtriser qu'imparfaitement l'anglais, de ne pas avoir de diplôme universitaire d'un établissement américain reconnu constituait autant d'arguments pour ne pas pouvoir accéder à des postes de responsabilité. La prise de conscience de ce phénomène, au cours de la seconde moitié des années 1990 a conduit les "latinos" à réagir. Une modification grandissante des comportements vise aujourd'hui à insérer les élèves et les étudiants dans les établissements américains afin d'y acquérir outre la maîtrise de la langue, une reconnaissance officielle des diplômes obtenus. La proportion croissante d'hispanique déclarant parler bien ou très bien l'anglais, qui est passée en dix ans de quarante à plus de cinquante pour cent, en est un témoignage. On doit aussi noter l'écart avec les immigrés récents, parmi lesquels en revanche plus de soixante pour cent déclarent parler mal ou très mal l'anglais. Cette nouvelle attitude envers l'éducation permettra certainement une intégration accrue de la communauté hispanique dans la société californienne. Elle contraindra aussi les autorités de l'Etat à faire évoluer le système éducatif pour s'adapter à cette nouvelle population scolaire, tant dans les capacités d'accueil que dans la formation des professeurs.

## **. Impact sur les relations internationales dans le continent américain.**

Outre les effets sur la politique intérieure, l'importance croissante de la communauté hispanique pèse également sur la politique extérieure des Etats-Unis. Le but recherché est de tenter de contrôler l'immigration clandestine. Deux cas distincts sont à considérer : l'Amérique centrale et le Mexique.

L'immigration en provenance d'Amérique centrale est un phénomène récent. Comme pour l'immigration mexicaine, elle est d'abord d'origine économique. Mais les conflits rampants, la violence endémique et l'instabilité politique de ces pays nourrissent les rangs des candidats à l'exil qui ne peuvent rester dans leurs pays pour des questions de sécurité. Ils choisissent alors de trouver refuge aux Etats-Unis avec une préférence marquée pour la Californie, compte tenu de l'importance de la communauté hispanique qui s'y trouve. Les intérêts privés et les relations officielles d'Etat à Etat qu'entretient l'Amérique avec ses voisins ont pesé évidemment fortement sur l'évolution des volumes d'immigrants. Des réflexions sont actuellement menées pour évaluer l'évolution de la politique extérieure en fonction d'un but précis : contrôler les flux migratoires.

Le cas du Mexique, s'il présente des caractéristiques communes avec celles des autres pays d'Amérique centrale, montre aussi un aspect particulier : l'étroite interaction entre l'économie californienne et l'économie mexicaine. De façon manifeste, la Californie est la principale bénéficiaire de l'afflux de travailleurs mexicains, réguliers ou clandestins. Les enjeux de toute politique migratoire sont donc considérables et les évolutions envisagées à la fois sous l'angle économique et celui du contrôle des flux migratoires. Toutes les expériences de durcissement des lois d'immigration n'ont en effet jamais empêché la reprise rapide des flux, souvent encouragés par les agriculteurs et entrepreneurs californiens. C'est donc au niveau fédéral que les solutions sont maintenant élaborées, en cherchant à globaliser les solutions

envisagées et plus à ne considérer que l'aspect de contrôle des flux migratoires. L'évolution de cette politique fédérale a vu son illustration dans le premier voyage officiel effectué par le président Bush après son élection. Alors que cette première visite était traditionnellement effectuée auprès des autorités canadiennes, c'est le Mexique qui a été choisi, signe de l'intérêt que porte maintenant les Américains à ce pays dont le destin est si étroitement lié au leur.

Enfin, il faut noter le changement d'attitude politique de la communauté hispanique. Jusqu'au milieu des années 1980, elle n'avait jamais réussi à définir un projet commun propre à rassembler ses énergies. Les choses changent, et ils commencent à faire entendre leur voix. Leur mobilisation de plus en plus grande lors des élections ont fait qu'ils ont été particulièrement sollicités lors de la dernière campagne présidentielle. Votant traditionnellement Démocrate, on a pu noter une évolution d'une partie de l'électorat "latino", souvent de seconde ou troisième génération au profit des Républicains. Néanmoins les thèmes abordés montraient que la communauté restait attachée à ses origines et aux relations avec le Mexique ou les pays d'Amérique centrale.

## Conclusion

La communauté hispanique de Californie est la plus importante minorité "latino" des Etats-Unis. Ses caractéristiques démographiques et sociologiques, récemment prises en compte, révèlent son aspect particulier au sein des groupes qui composent la société californienne.

L'évolution des politiques d'intégration représente, par l'étroite dépendance que l'économie de l'état partage avec la communauté hispanique, enjeu majeur pour la Californie.

Dépassant les limites de l'état, sa connaissance et l'accompagnement de son développement et de son intégration représente un défi sociologique et

économique qui doit être relevé sous peine de l'apparition de tensions graves.

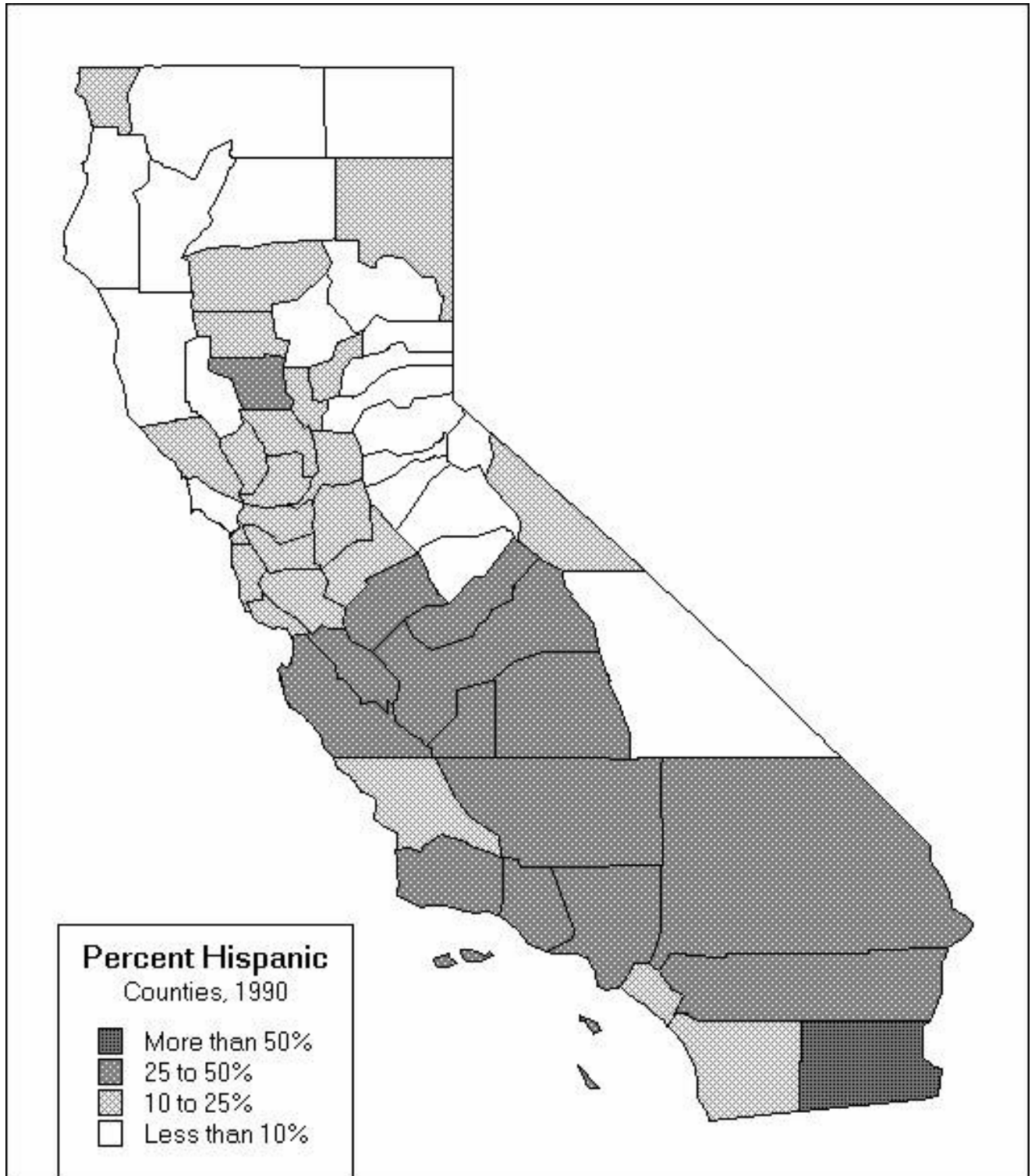
La discrimination, les perceptions incorrectes de la situation et des actions à mener font courir risquent de voir se dégrader les conditions d'une société qui aspire à l'excellence, et à un haut degré de civilisation. La Californie présente une exceptionnelle diversité de cultures : Cambodgiens, Chinois, Européens, Coréens, Indiens d'Amérique, originaires d'Amérique centrale ou du Mexique vivent ensemble, préservent leurs cultures d'origines et pourtant font avancer leur société composite.

Le poids économique, démographique et politique que représente et représentera plus encore à l'avenir la minorité hispanique est une des clés du développement harmonieux de l'état, des Etats-Unis et du sous-continent. Comme le soulignait le philosophe Stanley N. Katz, président de l'American Council of learned Societies en s'adressant aux dirigeants de l'Université de Californie en 1987:

" Ce qui arrive en Californie est important non seulement pour les Etats-Unis mais d'une façon extrêmement tangible et immédiate, est important pour le reste du monde."

ANNEXE 1

Répartition de la population d'origine hispanique  
en Californie par comté



ANNEXE 2

Carte de la Californie



## BIBLIOGRAPHIE

Pauwels Marie-Christine,  
Civilisation américaine, collection Hachette supérieur, édition Hachette,  
Paris, 1999.

Lagayette Pierre,  
Les grandes dates de l'histoire américaine, collection Hachette supérieur,  
édition Hachette, Paris, 1993.

### Sites Internet:

US Census Bureau (bureau du recensement américain):

[www.census.gov](http://www.census.gov)

Center for Immigration Studies (Centre d'étude de l'immigration):

[www.cis.org](http://www.cis.org)

California State Department of Finance (Secrétariat d'Etat aux finances de  
Californie):

[www.dof.ca.gov](http://www.dof.ca.gov)

Univesity of California – Berkeley

<http://ucdata.berkeley.edu>